

Extrait du L'école démocratique

<http://www.skolo.org/spip.php?article1706>

# Licenciements et grèves dans l'éducation à Djibouti

- International - Congo & Afrique -



Date de mise en ligne : dimanche 28 septembre 2014

---

L'école démocratique

---

**En République de Djibouti, la rentrée scolaire 2014-2015 a mal commencé avec des institutrices/instituteurs et des professeures/professeurs en moins et la permanence des grèves du personnel de l'éducation. D'après le collectif Sauvons l'éducation nationale, créé par une partie du personnel de l'éducation, les enseignantes/enseignants n'ont pas reçu leurs salaires du mois d'août alors que le ministère de tutelle leur demande de se présenter sur leurs lieux de travail. Elles/ils réclament le paiement de leurs rémunérations, en se regroupant devant les banques, depuis quelques jours. En réponse, elles/ils subissent la violence de la police. Les grèves du personnel de l'éducation et les mesures abusives adoptées par le ministère de l'Éducation et de la Formation de la fin de l'année scolaire 2013-2014 ont un impact négatif sur les apprenantes/apprenants.**

La crise du secteur de l'éducation est le reflet d'une crise profonde de la situation politique et sociale du pays. Dans l'histoire récente de la République de Djibouti, la question de l'enseignement public a été victime des crises politiques comme en 1991 et en 2013, des luttes politiques et syndicales, mais aussi de l'inefficacité de la réforme de 1999 et sa mauvaise gestion.

### **L'enseignement (privé et public) dans les crises sociopolitiques de 1991**

En analysant le système éducatif djiboutien depuis les 20 dernières années, on se rend compte que le secteur de l'éducation est devenu une vache à lait pour les gouvernements en termes financiers. Les réductions des dépenses publiques touchent particulièrement ce secteur d'abord en licenciant les intérimaires ou conventionnés ensuite en radiant les enseignantes/enseignants fonctionnaires, qui ont un poste fixe et donc un droit reconnu par le statut de la fonction publique. Or face à une mauvaise gestion tant sur le plan des ressources humaines que sur le plan pédagogique, les actrices et acteurs de ce secteur s'organisent. Et il est de leur devoir de réagir. Le gouvernement, qui doit être préoccupé par l'éducation de la population, a réagi plutôt par la violence non contre le personnel enseignant, mais aussi contre les jeunes générations et la société en général, parce que le destinataire final de enseignements théoriques et pratiques dispensés par le personnel enseignant, quel que soit le niveau d'études, c'est la société djiboutienne.

Le champ d'intervention du système éducatif n'est pas hors des champs des systèmes économique, politique et social du pays dans lequel il a un impact en matière d'enseignement et de formation professionnelle, il y a une interdépendance entre les sous-systèmes. Or comme tout sous-système, il a aussi son autonomie, certes limitée. Il n'échappe pas aux conséquences d'une crise du système sociopolitique [1], qui régit les relations entre les différents groupes qui composent la société. En analysant les sociétés africaines, on oublie qu'elles sont de plus en plus complexes [2].

Pour comprendre l'impact de la crise économique et sociopolitique sur le système éducatif, il faut revenir sur l'histoire politique et sociale récente de ce pays de la Corne de l'Afrique. Pour mémoire, faut-il rappeler l'impact de la guerre civile vers la fin de l'année 1991. Elle a servi un alibi pour le discours en matière de dégradation de l'enseignement public. Mais quelle conséquence a-t-elle eu réellement sur l'enseignement [3] au sens plus large ? D'abord, et c'est évident, dans les zones de guerre, les écoles ont été fermées ; les familles ont fui les villes et les villages. Les écolières/ers passent une année blanche, au moins celles et ceux dont leurs familles n'ont pas pu émigrer vers d'autres villes du pays. Ensuite, le secteur est devenu une dépense publique importante [4], parce qu'il est considéré improductif, donc il fallait réduire celles-ci. Comment ?

La solution était facile et à portée des responsables gouvernementaux : la réduction des salaires des fonctionnaires, parmi lesquels les maîtresses, maîtres, professeures, professeurs, la suppression de postes par exemple les enseignantes/s conventionnées/s... Le personnel enseignant doit contribuer à l'effort de guerre par la réduction de salaires et la suppression des avantages sociaux comme la prime au logement. Le gouvernement du président Hassan Gouled invente un impôt aussi injuste et improductif : l'impôt de solidarité. Mais quelle solidarité [5] ? Son introduction a eu comme conséquence la réduction drastique du niveau de vie du personnel enseignant, lequel s'est aggravé avec l'accord du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) du FMI en avril 1996.

De 1991 à l'an 2000, date du dernier accord de paix entre le gouvernement et le Front pour la Restauration et l'Unité et la Démocratie - armée, la construction des écoles a été arrêtée, et celles-ci, qui existaient, se trouvaient en situation lamentable sur le plan d'hygiène, de matériels pédagogiques et un personnel réduit et persécuté. Le secteur de l'éducation a beaucoup souffert de cette guerre et de ses multiples conséquences : exil de beaucoup d'enseignantes/enseignants en Europe (en Belgique, en France...) et dans le monde, baisse du niveau des élèves... Face à un manque de professeures/professeurs formés et ayant une expérience, le gouvernement a embauché des personnes sans formation pour combler le vide laissé, mais qui savaient lire et écrire, ce qui a eu un impact négatif sur la qualité des enseignements dispensés.

Après un constat négatif sur l'efficacité du système hérité par la colonisation, le premier gouvernement du président de la République, élu en 1999, organise des Etats Généraux de l'Education en décembre 1999. Des bonnes propositions ont été adoptées, et surtout l'instauration d'une scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Et par magie après la première rentrée post Etats Généraux, le taux brut de scolarisation au niveau général comme celui des filles a fait un bon énorme 73% en , donc les enfants de ce pays en âge scolaire ont pu entrer dans le nouveau système éducatif ou ce que les discours politiques ont appelé « l'école djiboutienne [6]. »

Mais les intentions et les bonnes paroles des uns et des autres ne durent que peu de temps ; le temps d'abaisser les esprits et surtout l'arrivée de l'aide accordée. C'est aussi le temps de la récupération politique par le pouvoir en place ; qui ne perd pas la capacité de répression en changement unilatéralement décidé.

### **Entre inefficacité d'une réforme et répression du pouvoir**

Celles et ceux, qui vont et voient au-delà de l'horizon dans lequel enferme un pouvoir répressif, se rendent que dans beaucoup de pays du monde, le secteur de l'éducation est soumis à mouvements sociaux. Plus que d'autres secteurs de la société, il est revendicatif, c'est un lieu de hautes confrontations intellectuelles et sociales entre différents groupes (le gouvernement, le personnel enseignant, les syndicats, les parents...). Les gouvernements répondent de manières différentes : ouverture d'un dialogue, de négociations ouverte à plusieurs actrices/eurs de la société - parce que c'est un sujet important pour le futur d'une société, recours à la répression...

Le gouvernement djiboutien a choisi plutôt la répression contre les demandes sociales des actrices/eurs de l'éducation, qui rappelle la situation de 1996 et 1997 : retard et suspension des salaires (depuis octobre 2013), la répression des manifestations d'enseignantes/enseignants. Comment peut-on expliquer un tel retard pour un pays dont le budget national a considérablement augmenté avec la rente des trois bases militaires [7] ? Cette nouvelle situation est-elle liée à la crise politique que traverse le pays depuis février 2013 ?

Il paraît fort bien ; en tout on peut l'analyser comme une stratégie bien rôdée de la part du gouvernement de tenter une provocation envers certains leaders ou porte-parole du personnel enseignant. Et de la provocation, il passe à la suspicion de l'appui de ces derniers aux demandes de l'opposition politique. Au moment le plus fort de la crise postélectorale, parmi tant de manifestantes/manifestants, une professeure candidate sur la liste la coalition de l'opposition a été arrêtée et emprisonnée. Mais le plus dramatique de cette folie répressive professeur, c'est la situation du professeur, Mohamoud Elmi Rayaleh. Il a été arrêté ; il est mort en détention le 29 août 2013 dans des

circonstances atroce et floues. Le pire des actes commis par cette violence inouïe est son enterrement par les autorités gouvernementales à la va vite sans anesthésie ni la présence de sa famille. Or comme toute/tout citoyenne/citoyen, une/un professeur/eur a le droit d'exprimer son opinion politique, de soutenir le parti qui répond à ses attentes, de revendiquer leurs droits et de créer des associations et des mouvements revendicatifs, ce sont des principes reconnus par la constitution [8] du 15 septembre 1992. Revendiquer est un délit qui conduit à l'arrestation l'humiliation, à l'arbitraire, à l'emprisonnement, à la mort.

Mais la mesure la plus dramatique est la décision du ministre de l'éducation de radier plus d'une soixantaine d'elles/eux en dehors de tout reproche et de procédure administrative. C'est ni plus ni moins l'expression d'un abus de pouvoir. C'est une mesure qui a touché des professeures/eurs ayant une expérience de plus de 17 ans, 20 ans... C'est une grande perte pour le système éducatif alors qu'en 1999, le discours du président et de son ministre de l'époque avaient mis l'accent sur la valorisation des ressources humaines et de porter à plus de 20% le budget consacré à l'éducation. Quelle qualité du système éducatif peut-on parler quand celles et ceux qui, ont l'expérience, qui ont l'amour au service public, qui transmettent des savoirs aux jeunes générations, sont mal traitées/és ? Au lieu et place d'une certaine considération, elles/ils subissent une répression sévère sur le plan humain, mais aussi physique.

La politique du gouvernement et les agissements du ministre de l'éducation constituent un crime contre les générations actuelles et futures. Ce sont la génération actuelle et celle du futur, qui souffrent des conséquences de la politique inefficace ; on joue sur leur futur. Une réforme, théoriquement c'est pour construire quelque chose de positif pour tout le monde. Et on ne peut tirer à court termes des résultats probants. Or ce qui se passe 13 ans après cette grand-messe, c'est plutôt la destruction d'un des secteurs porteurs pour la société : la sortie de l'analphabétisme et la formation des citoyennes/citoyens responsables, qui participent au développement social et économique de leur pays.

Dans le discours de la classe politique et celui des organisations internationales, on insiste beaucoup sur l'importance et la place de l'éducation pour le futur des sociétés humaines. Au-delà d'un tel discours, les responsables économiques, politiques et sociaux mettent l'accent sur ce que représentent l'enseignement et la formation, dispensés aux jeunes générations : accéder aux savoirs pour participer au développement de leurs sociétés. Malgré un tel discours, le FMI et la Banque Mondiale mettent des bâtons dans les roues des gouvernements de certains pays du Sud. Combien de fois avons-nous lu la position des hauts responsables du FMI s'opposant à la construction des écoles dans un pays d'Afrique ou d'Amérique latine en mettant en avant la supposée dette de ces pays ? Pour cet organisme de la dictature financière occidentale et asiatique depuis quelques temps (par le poids économique dans le monde du Japon et de la Chine), le remboursement de la dette injuste et illégale constitue une priorité. Un discours n'est qu'un ensemble de mots, tenu un moment donné, devant les télévisions, émis par les radios et publiés dans les journaux et les sites web, or ce qu'il faut juger et observer c'est la concrétisation de son contenu, donc des actions menées par l'administration et les autres acteurs. Or en observant la situation sociopolitique de certains pays, on constate clairement la tromperie d'un tel discours comme le cas de la République de Djibouti.

---

[1] Un problème aussi important comme celui qui touche le système de l'enseignement ne survient pas du jour au lendemain. Il est intimement lié à un contexte général et par l'intervention d'institutions et d'organisations internationale. C'est ce qui est arrivé au Premier ministre du Niger Hama Amadou, qui a été empêché par les pyromanes du FMI (expression de Jean Ziegler) qui voulait consacrer ce que le pays a gagné en vendant la licence de téléphonie mobile à des opérateurs privés. Selon Jean Ziegler, la priorité doit être donnée au paiement de la dette du Niger envers les institutions internationales. Jean Ziegler, *Les nouveaux maîtres du monde. Et ceux qui leur résistent*, Paris, Edition Fayard, 2002. Voir chapitre IV « Les populations non rentables. », et les enseignements et formations qu'elles reçoivent ne sont pas rentables, donc ne peuvent avoir des financements.

[2] Comme d'autres sociétés étatiques, les sociétés africaines sont aussi le lieu d'affrontements de groupes qui défendent des intérêts particuliers, lesquels sont connectés à l'international. La politique des dirigeantes/dirigeants du continent suit le discours international, que ça soit des institutions financières internationales comme des organismes nationaux de coopération au développement, lesquels imposent des mesures draconiennes socialement.

[3] Par enseignement, je fais allusion, ici, à un ensemble d'acteurs institutionnels (Etat, gouvernement, partis politiques), de personnel (tant administratif comme enseignant), associatifs (représentations syndicales, des parents) et acteurs internationaux (organismes de coopération nationale et multilatérale).

[4] En fait, aucune statistique sérieuse n'est publiée sur le budget et les dépenses du ministère de l'éducation, ministère qui cumulait les compétences en matière de culture et de sport. Il ne faut pas oublier l'apport de la coopération, surtout française, à ce ministère, non seulement par le personnel enseignant expatrié, mais aussi l'octroi de bourses pour les étudiantes-s de ce pays.

[5] Il n'y a pas de solidarité quand le produit d'un impôt est destiné à financer une guerre civile, c'est-à-dire à la destruction d'une société ; ce sont des compatriotes qui s'entretuent.

[6] Les discours du Président de la République et du ministre de l'Education nationale de l'époque ont donné une dimension nationaliste à la réforme de 1999. Or dans cette école djiboutienne, les langues nationales et la culture des peuples de la République de Djibouti et l'histoire du continent africain sont absentes dans les programmes de tous les cycles d'enseignements.

[7] A la base militaire française, qui existe depuis 1977, sont ouvertes une base militaire étasunienne en 2002 et une japonaise en 2011. Par leur présence, le pays reçoit des contributions financières versées par la France, les Etats-Unis et le Japon, évaluées à peu à 30 millions d'Euros.

[8] Comme disait un africaniste, la constitution est devenue une "feuille de vigne", c'est-à-dire qu'elle est constamment violée par celles-là et ceux-là même qui doivent accomplir les principes fondamentaux, qui régissent les relations entre les administrés/és et les administratrices/eurs.